



FAIRTRADE
INTERNATIONAL

Principales modifications apportées à la norme Fairtrade pour les fruits et légumes

Norme Fairtrade pour les fruits et légumes destinée aux organisations employant de la main-d'œuvre salariée (HLO) et aux négociants

La norme Fairtrade révisée pour les fruits et légumes destinée aux organisations de main-d'œuvre salariée (HLO) et aux négociants est le résultat d'une révision complète entreprise en 2024. La norme Fairtrade révisée pour les fruits et légumes a été approuvée lors de deux réunions du Comité des normes en décembre 2024 et juillet 2025.

Ce document présente les principales modifications apportées à la norme. Il comprend un tableau décrivant plus en détail l'étendue des modifications apportées, en suivant la structure de la norme révisée.

Ce document ne décrit pas le contenu des modifications dans les moindres détails. Il ne remplace pas une étude approfondie de la norme révisée et ne fait pas partie de la norme.

Principaux changements :

- Révision complète des normes relatives aux fruits frais, aux légumes frais et aux fruits et légumes préparés et en conserve.
- Fusion des normes relatives aux fruits frais, aux légumes frais et aux fruits et légumes préparés et en conserve
- Alignement sur les modifications apportées à la norme Fairtrade pour les négociants.

Aperçu de la nouvelle norme Fairtrade pour les fruits et légumes :

Ce tableau présente les changements les plus importants. Les nouvelles exigences ou sections sont signalées par la mention « Nouveau ».

La norme « Fruits et légumes » remplacera les normes fusionnées à compter du 1^{er} janvier 2027 et s'appliquera à toutes les organisations à partir de cette date.

Aperçu de la nouvelle norme pour les fruits et légumes :

Ce tableau présente les changements les plus importants, en précisant s'il s'agit de modifications ou de nouveaux ajouts.

Section de la norme	Type de changement	Nouvelle norme 2026	Commentaires
1. Exigences générales et engagement envers le commerce équitable			
1.1 Certification	Nouveau	- 1.1.1 Entreprises bananières	Afin de gérer l'offre de bananes Fairtrade sur le marché, il encourage les organisations engagées dans la mission et les principes du commerce équitable à obtenir la certification Fairtrade
2. Développement social			
2.1 Gestion de la prime Fairtrade	Modifié	- 2.1.1 Rapports sur la prime	Simplifier l'exigence et permettre que les ajustements des indicateurs de reporting soient effectués indépendamment de l'exigence de reporting générique.
3. Conditions de travail			
3.1 Conditions d'emploi	Modifié	- 3.1.1 Salaires minimums	Clarification de la référence utilisée pour calculer le salaire minimum.
	Modifié	- 3.1.3 Prime Fairtrade	Afin d'aligner l'exigence sur l'interprétation publiée, veuillez noter que cette modification de clarification a été proposée. Afin de maximiser l'impact de la prime Fairtrade pour aider à combler les écarts de salaire de subsistance dans les plantations certifiées, il est proposé de distribuer jusqu'à 30 % de la prime Fairtrade aux travailleurs gagnant moins que le seuil de salaire de subsistance, jusqu'à ce qu'ils atteignent ce seuil.

Section de la norme	Type de changement	Nouvelle norme 2026	Commentaires
	Modifié	- 3.1.4 Déclaration des données salariales	Afin de permettre la déclaration numérisée des données salariales à Fairtrade International, ce qui revêt une importance stratégique pour mesurer l'impact du prix minimum Fairtrade, de la prime Fairtrade et du prix de référence du salaire de subsistance Fairtrade.
4. Développement environnemental			
4.1 Protection de l'environnement	Modifié	- 4.1.1 Gestion intégrée des mauvaises herbes	Afin d'améliorer les dispositions environnementales de la norme fruits et légumes, il est proposé d'étendre le champ d'application de l'exigence à toutes les organisations de producteurs de fruits et légumes.
	Nouveau	- 4.1.2 Évaluation des risques environnementaux	Les normes relatives aux fruits et légumes s'appuient principalement sur les exigences des normes génériques pour traiter les questions environnementales et liées au changement climatique. Au cours de la phase de recherche, les parties prenantes ont fait part de leur préoccupation quant à la nécessité d'aborder activement ces questions dans la présente norme.
	Nouveau	- 4.1.3 Élaboration d'un plan d'action environnemental	Une fois que l'organisation a réalisé l'évaluation des risques, il est important d'utiliser les données recueillies pour élaborer des plans proposant des mesures concrètes permettant de gérer les risques identifiés.
	Nouveau	- 4.1.4 Mise en œuvre du plan d'action environnemental	En tant qu'étape logique finale de la réponse au risque environnemental, la mise en œuvre est l'une des plus importantes, car elle prévoit les actions nécessaires pour répondre au risque identifié.
5. Commerce			

Section de la norme	Type de changement	Nouvelle norme 2026	Commentaires
5.1 Traçabilité	Modifié	- 5.1.1 Système de traçabilité	Le numéro FLO-ID a été ajouté à la liste des informations à indiquer sur l'emballage.
5.2 Contrats	Modifié	- 5.2.1 Contrats Fairtrade pour les payeurs	Harmoniser les contrats relatifs aux fruits et légumes frais, et compléter les exigences si nécessaire.
	Modifié	- 5.2.3 Contrats tripartites avec les producteurs d'oranges destinées à la fabrication de jus	Accroître la transparence entre les trois premiers acteurs de la chaîne d'approvisionnement.
5.4 Conditions de prix et de paiement	Modifié	- 5.4.11 Paiement en temps opportun du prix minimum garanti (PMG) pour les oranges destinées à la fabrication de jus	Fusion des deux exigences existantes (FF HLO 5.4.13 et P&P HLO 5.5.4) issues de la norme sur les fruits frais et de la norme sur les fruits préparés et en conserve.
5.5 Partage des risques	Modifié	- 5.5.1 Informations à inclure dans une déclaration de qualité	Des informations supplémentaires doivent désormais être fournies lors de la formulation d'une allégation de qualité.
	Modifié	- 5.5.3 Réclamations de qualité des mûrisseurs	Délais indiqués, dans le cas où les mûrisseurs recevraient le produit directement depuis le port de destination.
	Modifié	- 5.5.6 Facturation du coût de la réclamation relative à la qualité	Ceux-ci incluent désormais les frais de tri et de destruction.
	Nouveau	- 5.5.16 Conditions de paiement en cas de rétro-certification	Il stipule désormais un délai de paiement dans les cas où l'acheteur demande une rétro-certification. Étendre le champ d'application aux légumes.
	Modifié	- 5.5.17 Information des producteurs concernant la rétro-certification	L'exigence prévoit désormais un délai pour informer les producteurs que les acheteurs ont demandé une certification rétroactive. Étendre le champ d'application aux légumes.
	Modifié	- 5.5.18 Information de l'organisme de certification concernant la rétro-certification	L'exigence prévoit désormais un délai pour informer l'organisme de certification que l'acheteur a demandé une certification rétroactive. Étendre le champ d'application aux légumes.

Section de la norme	Type de changement	Nouvelle norme 2026	Commentaires
5.6 Commerce intègre	Nouveau	- 5.6.1 Conditions des contrats Fairtrade	Cet ajout vise à réduire les pratiques déloyales qui surviennent lorsque certains négociants proposent d'acheter selon les conditions du commerce équitable si le producteur leur vend également ses produits selon les conditions conventionnelles à un prix réduit afin de compenser le prix payé dans le cadre de la transaction équitable.
	Nouveau	- 5.6.2 Prix minimum Fairtrade tout au long de la chaîne d'approvisionnement	Cette modification offrira des garanties aux producteurs et aux négociants tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin que le prix qu'ils reçoivent soit au moins égal au prix minimum et qu'aucune remise sur le prix ne soit autorisée.
	Nouveau	- 5.6.3 Conditions de paiement équitables	Cette mesure offrira des garanties aux producteurs afin de réduire les conditions de paiement exigées par les négociants tout au long de la chaîne d'approvisionnement.